

Le Bulletin

Lettre d'information de la Section de Neuilly de la SEMLH

Numéro 3

Juin 2001

Edito

D'abord bonnes vacances. Je souhaite chaleureusement à toutes et à tous de profiter au mieux de l'été qui s'annonce enfin, et de prendre des forces pour participer en pleine forme à l'année du bi-centenaire de la Légion d'Honneur qui, vous le verrez dans ce numéro, sera riche en événements de toutes sortes.

En attendant, je me réjouis de constater que les manifestations organisées par la SEMLH, avec l'aide et souvent à l'initiative des comités, reçoivent un accueil de plus en plus favorable. Un seul bémol dont nous vous parlons dans ce numéro, concernant la soirée théâtrale. Mais c'était un problème de disponibilité de locaux, non de qualité. Pour le reste chacun a l'impression que le courant passe et que notre section progresse dans le droit fil de la vocation de la Légion d'Honneur. J'en reçois de nombreux témoignages, qui me font plaisir.

Merci à tous et soyez heureux.

Le Président
Jacques Masson

Si la Légion d'Honneur m'était contée

2. L'envol des aigles

Le 15 juillet 1804, qui est un dimanche, Napoléon 1er, proclamé Empereur moins de deux mois auparavant, consacre à la Légion d'Honneur une cérémonie solennelle d'inauguration. Il avait commencé par en fixer la date au 14 juillet, comme pour souligner qu'il reste le fils de la Révolution. Mais le bon peuple en ce temps-là ne dispose pas de ses samedis, et l'Empereur tient à ce que le plus grand nombre possible de ses sujets puissent être de la fête. Pari gagné. Une foule en liesse, contenue par une double haie de soldats, est présente tout au long du parcours.

Ici, les versions divergent. Pour Louis Garros, mémorialiste minutieux de " L'itinéraire de Napoléon " (1), l'Empereur commence par se rendre à Notre-Dame, où le cardinal légat, Monseigneur Caprara, célèbre une messe enrichie d'un Te Deum. Mais s'il faut en croire L. Bonneville de Marsangny, historiographe non moins scrupuleux de la Légion d'Honneur (2), il se rend directement aux Invalides, escorté " d'un brillant état major " et monté sur le magnifique cheval blanc que lui a offert le Sultan. Peu importe. Les deux récits se rejoignent sur l'essentiel. Reçu aux Invalides par le maréchal Serrurier, gouverneur, L'Empereur traverse à pied la cour d'honneur, puis gagne la chapelle où l'attend

DANS CE NUMERO

- 1-2-3** Edito, Si la Légion m'était contée
- 4** Amis, je viens d'avoir deux cent ans ; Adorable Julia ? oui mais...
- 5-6** L'Assemblée Générale de la SEMLH, A noter sur vos agendas

le cardinal archevêque de Paris Monseigneur du Belloy, 94 ans, entouré de son clergé.

L'Empire en représentation

Aux accents de la musique militaire, Napoléon est conduit en cortège processionnel jusqu'au dais qu'on a installé pour lui dans le chœur, et prend place sur le trône, sur les marches duquel s'installent, notamment, le grand chancelier Lacépède et le grand argentier le général Dejean, tandis que ses aides de camp forment une haie à l'extrémité de chacun des degrés. Aux côtés de l'Empereur, une brochette de grands dignitaires de l'Etat, de hauts fonctionnaires, de maréchaux d'Empire et de généraux. Derrière l'autel, on a édifié un amphithéâtre où ont pris place quelque 700 invalides et 200 élèves de la jeune École Polytechnique(3). Dans la nef, les grands officiers et les chevaliers de la Légion d'Honneur dont l'effectif total se limite encore à quelques milliers (4). Face à l'autel, une tribune où a pris place l'impératrice Joséphine, accompagnée de sa fille Hortense. La chapelle, pleine à craquer, rutilante d'uniformes chamarrés. C'est l'Empire en représentation ; c'est aussi la consécration de la Légion d'Honneur comme institution nationale. La messe (pour autant qu'elle n'ait pas eu lieu à Notre-Dame) est dite - comme dans la version de Louis Garros - par le cardinal légat.

Mais voici le moment fort de la cérémonie et son objet principal : après l'Évangile, l'Empereur reçoit le serment des Légionnaires. Le Grand Chancelier Lacépède, debout sur la première marche du trône, prononce à leur intention un discours incantatoire qui se termine par les mots " Honneur ! Patrie ! Napoléon ! Soyez à jamais la devise sacrée de la France et le gage de son éternelle prospérité ! ". Puis il invite les grands officiers, à l'appel de leur nom, à s'approcher de l'autel. Il y a là Gouvion Saint-Cyr, Grouchy, Kellermann, Macdonald, Oudinot, Suchet, d'autres, des guerriers qui ont déjà participé sous les ordres de Napoléon à vingt batailles victorieuses en Italie, en Allemagne, en Égypte - toute une gloire. Mais aussi des ecclésiastiques, dont les

cardinaux Fesch, Du Belloy, Cambacérès ; et des juristes : Muraire, premier président de la Cour de Cassation, Tronchet, un des auteurs du Code civil après avoir été un des défenseurs de Louis XVI devant la Convention etc...

Un serment complexe

Les grands officiers prêtent serment un à un. Puis l'Empereur, à l'intention des autres décorés, donne lecture du texte qui les engage :

" Commandants, officiers et légionnaires, citoyens et soldats, vous jurez sur votre honneur de vous dévouer au service de l'Empire et à la conservation de son territoire, dans son intégrité, à la défense de l'Empereur, des lois de la République et des propriétés qu'elle a consacrées, de combattre, par tous les moyens que la justice, la raison et les lois autorisent, toute entreprise qui tendrait à rétablir le régime féodal; enfin, vous jurez de concourir de tout votre pouvoir au maintien de la liberté et de l'égalité, bases premières de nos institutions. Vous le jurez ? "

Comme on peut le constater il s'agit là d'un propos complexe, sinon ambigu, où les lois de la République et deux de ses valeurs de base - où donc est passée la fraternité ? - cohabitent avec le service de l'Empire et la défense de l'Empereur. C'est d'ailleurs Napoléon lui-même qui a demandé qu'on introduise cette dernière formule dans le projet de texte. Sans oublier l'espèce de déclaration de guerre à quiconque prétendrait restaurer l'Ancien Régime ; rappelons que le complot de Cadoudal a été découvert à peine sept mois auparavant. Bref, on a l'impression de se trouver devant un document qui fait feu de tous bois, ménageant à la fois la chèvre républicaine et le chou impérial. Un document, quoi qu'il en soit, en forme de déclaration d'allégeance à la personne de l'Empereur, à ceci près qu'on n'y retrouve pas le style foudroyant de Napoléon - c'est Lacépède qui a tenu la plume.

Quelques illustres, notamment La Fayette, héros de l'Indépendance Américaine, ainsi que le poète Népomucène Lemerrier(5) et de moins illustres ont d'ailleurs refusé ce serment, et du même coup leur décoration, au motif qu'il consacre le retour d'un pouvoir monarchique. Mais ils sont peu.

Dans la Chapelle des Invalides l'ambiance est à l'enthousiasme et à l'émotion. Tous les membres de la Légion se sont levés comme un seul homme et, la main tendue, répondent à la question de Napoléon " Je le jure ! ". Puis sans s'être donné le mot tous les présents crient d'une même voix " Vive l'Empereur ! " Et cette acclamation multipliée retentit longuement sous la voûte du chœur.

Comme toujours Napoléon a le don de mélanger l'émotion au sublime. Il a, il aura toujours un sens extraordinaire du geste et du mot. Invitant le cardinal Caprara à s'approcher de lui, il lui fait cadeau de son propre cordon de la Légion d'Honneur. C'est touchant et c'est habile, puisqu'il fait symboliquement, du représentant de la papauté à Paris, le premier décoré de la Légion d'Honneur.

Le capitaine Coignet était là

Reste à décorer les autres. Les croix sont d'or pour les grands officiers, commandants et officiers, d'argent pour les chevaliers. Louis Bonaparte, grand connétable, en attache une de chaque métal à l'habit de l'Empereur. Nouvelles acclamations. Après quoi les décorés de tous rangs sont priés de s'approcher du trône pour recevoir leur insigne - leur signe - des propres mains de l'Empereur. Hommes de guerre et de paix, soldats, invalides, membres de l'Institut, scientifiques, médecins, écrivains, poètes, artistes : toute la France civile et militaire est représentée, à quelques exceptions près (6) Espèce de messe patriotique, civile et militaire ! Bonneville de Marsangy retranscrit le récit qu'en a fait le fameux capitaine Coignet, à l'époque simple grenadier de la garde, dont " les Cahiers " publiés bien longtemps après ne contribueront pas peu à tisser la légende impériale. Coignet, sous son mufle

de Grognard, est un être simple, rugueux, et droit ; il écrit comme il pense :

" Après que toutes les grandes croix furent distribuées, écrit-il dans ses " Cahiers ", on fit porter une croix à Joséphine, dans sa loge, sur un plat que Murat et Eugène lui présentèrent. Alors on appela : " Jean-Roch Coignet ! " J'étais sur le deuxième gradin ; je passai devant mes camarades, j'arrivai au parterre et au pied du trône. Là, je fus arrêté par Beauharnais qui me dit : " Mais on ne passe pas ! " Et Murat lui dit : " Mon prince, tous les Légionnaires sont égaux ; il est appelé, il peut passer " .

" Je monte les degrés du trône. Je me présente droit comme un piquet devant le Consul(7) qui me dit que j'étais un brave défenseur de la Patrie et que j'en avais donné les preuves. A ces mots : " Accepte la croix de ton Consul ", je retire ma main droite qui était collée contre mon bonnet à poil, et je prends ma croix par le ruban. Ne sachant qu'en faire, je redescendais les degrés du trône en reculant, mais le Consul me fit remonter près de lui, prit ma croix, la passa dans la boutonnière de mon habit, et l'attacha à ma boutonnière avec une épingle prise sur la pelote que Beauharnais tenait. Je descendis, et, traversant tout cet état-major qui occupait le parterre, je rencontrai mon colonel, M Lepreux, et mon commandant Merle qui attendaient leurs décorations. Il m'embrassèrent tous les deux... et je sortis du dôme(8) " .

Chacun ayant reçu sa croix, la cérémonie prend fin. L'Empereur regagne les Tuileries dans le même équipage. Un tableau du peintre Hauer le montre cavalcadant à la tête d'une cohorte de maréchaux d'Empire, de généraux dans leurs uniformes de gala et d'officiers de toutes armes, tandis que frissonnent au vent léger les plumes qui ornent leurs bicornes, leurs shakos ou leurs casques. L'Empereur, lui, est vêtu sobrement comme à son habitude : culottes et gilet blanc, habit noir, bottes de cuir noir, et le fameux petit chapeau, noir.

Pour une belle cérémonie, c'était une belle cérémonie. Un sacre avant la lettre, celui de l'honneur et de la fidélité. Savoir jouer avec les symboles est une composante majeur de l'art de gouverner les hommes. Dieu sait si Napoléon le possédait.

- (1) Paru en 1937
- (2) Ouvrage paru en 1900 et augmenté et mis à jour en 1982 par Claude Ducourtial conservateur du musée de la Légion d'Honneur
- (3) Fondée en 1794
- (4) Les textes originels le fixaient à 6105, chiffre rapidement dépassé : 11 500 en 1806
- (5) Auteur, aujourd'hui tombé dans la trappe de l'oubli, d'un " Agamemnon " et d'une comédie historique, " Pinto ".
- (6) En particulier Mme de Staël
- (7) Il faut lire l'Empereur ; la mémoire de Coignet trébuche.
- (8) Lorédan-Larchey. Les Cahiers du Capitaine Coignet

Amis je viens d'avoir deux cent ans

Les préparatifs des fêtes du bicentenaire battent leur plein. A quelques incertitudes près, liées aux échéances électorales de 2002, le programme est pratiquement bouclé.

Au niveau de la Présidence de la République

Le coup d'envoi du bicentenaire sera donné en janvier ou février 2002 à l'Élysée, où le Président remettra personnellement les insignes de la Légion d'Honneur à un groupe de récipiendaires civils et militaires.

Le 14 juillet 2002, sur décision du Président, la Légion d'Honneur constituera un des thèmes majeurs de la cérémonie traditionnelle. Il est envisagé d'y inviter les maires des 63 villes décorées de la Légion d'Honneur.

Au niveau de la Grande Chancellerie

Un dépôt de gerbe par le Grand Chancelier est prévu le 21 mai 2002 aux Invalides sur le tombeau de Napoléon, ainsi qu'une réception des corps constitués à l'hôtel de SALM.

Un ou plusieurs timbres seront émis. Une médaille commémorative, déjà gravée par la Monnaie de Paris, sera remise au Président de la République par le Grand Chancelier ; elle sera mise en vente à un prix d'environ 150FF pour le modèle en bronze.

Le *Quid* consacre à la Légion d'Honneur un numéro spécial, à paraître en avril 2002, et comportant une introduction d'une cinquantaine de pages sur le bicentenaire, réalisée sous le contrôle de la Grande Chancellerie.

Des colloques nationaux (juin - octobre). Un spectacle monté par Robert Hossein et Alain Decaux au Palais des Congrès (octobre ou novembre 2002) ; une réception « de famille » (300 invités) offerte par le Grand Chancelier le 30 mai à l'occasion du congrès de la SEMLH prévu à Saint Denis les 30 et 31 mai ; la réalisation d'un film de 52 minutes, mis en scène par Claude Pinoteau sur un scénario de Pierre Miquel ; l'édition d'un ouvrage de Pierre Miquel, la parution d'un numéro « spécial bicentenaire » de la Cohorte (décembre 2001) ; la réalisation d'une carte de vœux du bicentenaire, ponctueront, au plan national, cette année pas comme les autres.

Au niveau local

Deux manifestations sont prévues :

1. L'une, regroupant les cinq sections des Haut de Seine, au château de la Malmaison dans l'après-midi du jeudi 16 mai 2002
2. L'autre, à Neuilly, en soirée, le jeudi 21 novembre 2002 au grand théâtre.

Adorable Julia ? Oui mais...

Climat incertain au théâtre de Neuilly, où avait lieu, le 18 mai dernier, la traditionnelle représentation théâtrale.

Le talent de la Comédie de Neuilly n'est pas en cause, non plus que l'intérêt de la pièce à succès de Marc Gilbert Sauvajon. C'est bien plutôt le cadre qu'il faut incriminer. Trop vaste. Pour remplir la salle, on avait mélangé le public de la Légion d'Honneur à celui des Anciens Combattants et de l'Ordre du Mérite. Qu'on n'y voit aucun ostracisme. Il s'agit là de personnes plus sympathiques les unes que les autres. Mais nous n'étions pas entre nous, en une circonstance qui habituellement faite pour permettre aux membres de la SEMLH de se retrouver et de renforcer, par la magie de l'art dramatique et par l'émotion partagée, les liens qui les unissent.

L'assemblée Générale de la SEMLH

L'assemblée générale ordinaire de la SEMLH s'est tenue le 18 mai 2001 à Poitiers. Elle a examiné successivement le rapport moral et d'activité pour l'exercice 2000 ; le rapport financier et le projet de budget 2001, avant de procéder au renouvellement partiel du Conseil d'Administration. Voici un résumé du rapport moral et du rapport financier, ainsi que les résultats des votes destinés à renouveler le tiers sortant du Conseil :

◆ Rapport moral et d'activité

Au 31 décembre 2000 la Société comprenait **127 sections métropolitaines**, chiffre inchangé par rapport à 1999) et **45 sections étrangères** (deux de plus que l'année précédente). Ses effectifs s'élevaient à 59.479 adhérents, soit une baisse de 406 unités ou 0,75%, qui s'inscrit dans le mouvement général constaté les trois années précédentes (respectivement -0,81%, -1,85%, -2,24%) mais avec une tendance au ralentissement. Ce chiffre de 406 est le solde résultant de la comparaison entre les 3091 pertes constatées et les 2685 adhésions obtenues. Le nombre des abonnés à la Cohorte connaît la même évolution et s'inscrit à 32.500, représentant 58% de l'effectif total des sociétaires.

❖ En 2000 comme au cours des années précédentes, la Société a poursuivi **les efforts d'entraide** qui constituent un des deux volets de sa vocation, soit par actions de proximité soit par le biais d'une aide financière dont le niveau (220 dossiers, 1.872.362 frs attribués) est sensiblement équivalent à celui de 1999. Les trois facteurs qui conduisent le plus souvent à la demande d'aide financière sont la solitude (60% des dossiers), l'âge (55% des demandes concernent des personnes âgées de plus de 75 ans) et la santé (18%) ceci bien sûr n'excluant pas cela : on peut être seul(e), âgé(e), et mal portant(e). Quant à l'aide aux résidents, elle a pris une forme nouvelle : autrefois conçue par le moyen d'une dégressivité accordée aux permanents du château du Val et de Coster Solviane, elle est dans ces mêmes lieux accordée depuis le 1^{er} octobre 2000 à tous les résidents à travers une modulation des tarifs d'hébergement en fonction de leurs revenus.

❖ La politique de **gestion du patrimoine** est restée fidèle au principe d'aliénation des biens non indispensables à l'objet social. C'est ainsi qu'un immeuble sis à Lyon a été cédé par adjudication. Par ailleurs six nouveaux legs ont été soumis pour acceptation au Conseil d'Administration.

❖ Quant à l'évolution de **l'activité des trois résidences**, elle s'est révélée conforme aux prévisions, totalisant 2.264 nuitées supplémentaires pour les résidents permanents soit une hausse de 27%, alors que les nuitées des non permanents subissaient au contraire une baisse de 48%, passant de 6.719 à 4.523. En dehors des séjours, des manifestations nombreuses et variées – 288 pour l'année, soit plus de 12.300 participants – ont contribué pour une large part à l'équilibre financier des résidences, notamment au château de Pouy et au Château du Val.

❖ De nombreuses activités ont été conduites, tant au niveau des sections et comités que s'agissant du siège, **au service du prestige de la Légion d'Honneur et de la solidarité** comme le veut l'autre volet de la vocation de la société. Pour s'en tenir aux initiatives prises par le siège, et en dehors des manifestations traditionnelles qu'il organise, il faut signaler la remise du prix littéraire général Dubail décerné à Pierre Gosc pour « Maréchal méconnu, Franchet d'Esperey, le vainqueur des Balkans » ; le concert de très haut niveau donné le 10 décembre par l'orchestre d'Harmonie de la Musique des Gardiens de la Paix à la Maison de Radio-France ; et les quelque 20 visites rendues par le Président à des sections étrangères ou françaises.

◆ Rapport financier :

Les **ressources générales** ont été légèrement inférieures aux prévisions. Ce décalage est dû principalement à l'évolution négative des cotisations et des dons, compensée en partie par la montée en régime des legs.

En KF	1998	1999	2000	Rappel budget 2000
Cotisations	5.838	5.245	4.847	5.200
Dons	3.072	3.237	2.095	2.200
Legs	1.637	1.495	2.654	2.300
Total ressources	10.547	9.977	9.596	9.700

❖ **L'affectation des ressources** traduit une économie sensible par rapport aux prévisions, résultant essentiellement du redressement spectaculaire de la **gestion des résidences** : en 3 ans, les besoins de couverture du déficit de leur fonctionnement ont été pratiquement effacés. Le solde disponible pour le financement du budget d'investissement s'en trouve amélioré de près d'un million.

En KF	1998	1999	2000	Rappel budget 2000
Entraide individuelles y compris la gestion des prêts, palmes etc...	2.030	1.959	2.114	2.300
Compensation TVA pour les résidents permanents			470	300
Couverture du déficit de fonctionnement des résidences	3.056	2.270	154	1.000
Allocations aux sections	1.306	2.011	1.876	2.100
	6.392	6.240	4.614	5.700
Solde disponible pour le financement du budget d'investissement	4.155	3.737	4.982	4.000

❖ Le coût des activités permanentes a été lui aussi nettement inférieur aux prévisions.

En KF	1998	1999	2000	Rappel budget 2000
Gestion administrative	- 6.011	- 6.227	-6.806	-6.400
Gestion financière	4.814	5.982	6.155	5.000
Gestion immobilière	-194	-116	-286	-100
Publications	607	330	316	400
	-784	-31	-621	-1000

❖ L'activité des sections s'est nettement développée au cours de l'exercice 2000, avec un accroissement de 8% des recettes et de 6% en dépenses, si bien que le solde positif dépasse les prévisions du budget.

❖ Enfin le programme d'investissement a pu être réalisé dans son ensemble, et financé sans problème grâce à la capacité d'autofinancement de la société.

L'ensemble de l'exercice dégage un résultat financier de 2.428 KF, largement supérieur à ceux de 1999 (270KF) et de 1998 (902KF)

♦Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration

Ont obtenu

M. André BLANC	24057 voix élu
M. le Contre Amiral FAUGERE	23 978 voix élu
M. l'Avocat Général LE FOYER DE COSTIL	23 641 voix élu
M. le Receveur général des Finances DRAPE	23 345 voix élu
Mme le Conseiller d'Etat MEME	22.698 voix élue
M. le Général FONT	22 251 voix élu
M. Guy BRAMA	21 470 voix élu

A noter sur vos agenda pour la fin d'année 2001

Judi 27 septembre, conférence par Mme Marie-Hélène Cherpin, Directrice de la Police scientifique de Paris, sur le thème « De l'empreinte génétique à la preuve ».

Judi 18 octobre, conférence par Mme Gabrielle Joudiou sur le thème : « La folie Saint James ».

Judi 15 novembre, un dîner débat, avec la participation de M. Marcel Boiteux, membre de l'Institut, Président d'honneur d'Electricité de France.

Judi 20 décembre, conférence par M. Guy Delorme, Inspecteur général des finances, sur le thème : « Peut-on réformer le ministère des Finances ».